

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

**Plan d'action annuel à l'égard
des personnes handicapées**

**BILAN DES RÉALISATIONS 2012
PLAN D'ACTION 2013**

VILLE DE DRUMMONDVILLE



Mot de la mairesse

Pour une septième année, la Ville de Drummondville dépose son bilan des réalisations 2012 et son plan d'action 2013 à l'égard des personnes handicapées, répondant ainsi aux obligations de la Loi¹ assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Comme déjà annoncée, la Ville de Drummondville s'est dotée d'une Politique d'accessibilité universelle² déposée et acceptée en 2008. Elle confirme ainsi l'engagement des dirigeants et dirigeantes de la Ville à réduire les obstacles et à rendre accessibles les équipements, les parcs, les bâtisses, les infrastructures ainsi que les services municipaux sur son territoire.

Sous le thème « ***Créons un monde dans lequel chacun puisse évoluer librement*** », cette Politique guide les travaux du Comité de suivi formé de représentants et représentantes du Conseil, du personnel de différents services municipaux, des membres de regroupements de personnes handicapées, des personnes âgées, ainsi que des intervenants et intervenantes du domaine de la santé et des services sociaux. Elle est également un outil de référence et de sensibilisation pour la population en général.

Francine Ruest Jutras
Mairesse de Drummondville

¹ En vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, les municipalités de plus de 15 000 habitants doivent produire, adopter et rendre public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

² La Politique d'accessibilité universelle ainsi que ce document sont disponibles sur demande et sur la page d'accueil du site web <http://www.ville.drummondville.qc.ca/> sous l'onglet « Publications ».

Mot du président du Comité de la Politique d'accessibilité universelle

À titre de président du Comité de la Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Drummondville et au nom de ses membres, il me fait plaisir de vous présenter notre bilan des réalisations de la dernière année ainsi que notre plan d'action 2013.

Comme vous le constaterez à la lecture du présent document, la Ville de Drummondville et ses partenaires, réalisent de nombreuses actions en matière d'accessibilité. L'année 2012 s'est particulièrement démarquée par des travaux visant à rendre accessibles nos aires de loisir, tant au niveau des plateaux d'activités, qu'au niveau des parcs et espaces verts. De plus, les activités se sont poursuivies au niveau de la sécurité sur les voies publiques, du transport en commun, des stationnements réservés et enfin, au niveau des communications.

Ces travaux en matière d'accessibilité sont partagés avec les membres du comité de la Politique d'accessibilité universelle qui ont à cœur le mieux-être des différents groupes de la population, plus particulièrement de ceux et celles ayant des incapacités. Ainsi, nous tenons compte des besoins des personnes ayant une déficience motrice, mais également de ceux et celles ayant une déficience visuelle, auditive, du langage, intellectuelle ou encore, un trouble envahissant du développement ou un trouble grave de santé mentale. Les actions mises de l'avant visent à lever les obstacles à leur intégration et à leur participation à la vie de la communauté.

Je tiens à remercier chaleureusement ces partenaires du milieu drummondvillois, ainsi que tous les services municipaux, pour leur ouverture et leur précieuse collaboration.

Vincent Choinard
Conseiller municipal
Président du Comité

Portrait de la ville de Drummondville

Reconnue pour le dynamisme, l'ouverture d'esprit et la chaleureuse hospitalité de ses citoyennes et citoyens, Drummondville est sans contredit un milieu humain, un cadre de vie de qualité et une force d'avenir.

S'appuyant sur l'esprit d'entreprise de ses gens d'affaires et sur une main-d'œuvre compétente, Drummondville vit une croissance économique remarquable. Pôle industriel majeur, notons le positionnement géographique idéal, avantageusement situé près des autoroutes 20 et 55 dans la région du Centre-du-Québec.

Ayant aussi acquis une réputation d'excellence sur les plans culturel et sportif, Drummondville a su développer des activités de grande envergure et des attraits exceptionnels qui font le bonheur de centaines de milliers de visiteurs chaque année.

La Ville s'est récemment dotée d'infrastructures sportives de haut niveau. L'Aqua complexe et sa Rivière Kino-Aventure, le Complexe sportif Drummondville, le Complexe Marchand et bientôt, huit nouveaux terrains de tennis extérieurs. Fière de soutenir les initiatives de groupes comme les centres communautaires et les organisations sportives, Drummondville permet à ses citoyens, et les encourage surtout, à bouger et ce, dans un cadre sécuritaire et accessible aux personnes ayant des incapacités. Il est certain que la Ville mise sur la qualité de vie de ses 73 000 citoyens.

Aux citoyens qui ont des besoins particuliers, la Ville se fait un point d'honneur de favoriser le développement de services de proximité et d'encourager des occasions de partage et de solidarité dans le but de briser l'isolement. Toutes actions prises pour le mieux être des familles sont encouragées.

Vivre à Drummondville, c'est s'offrir l'opportunité d'adhérer à une vie associative bien remplie qui favorise les initiatives et l'épanouissement individuel et collectif.



Portrait statistique des personnes handicapées vivant à Drummondville

Selon les dernières statistiques disponibles du recensement 2006³, la Ville de Drummondville comptait 6 885 (10,1 %) personnes ayant des incapacités. Les tableaux ci-dessous permettent de mieux connaître l'âge et le type d'incapacité déclaré par ces dernières. De plus, selon l'Institut statistique du Québec⁴, le groupe des aînés aura plus que doublé d'ici moins de vingt ans dans la MRC de Drummond, ce qui laisse présager une croissance progressive des besoins en matière d'accessibilité.

Population avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Drummondville, 2006

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	25	15 *	40
5 à 14 ans	175	100	275
15 à 24 ans	155	145	300
25 à 44 ans	770	710	1 480
45 à 64 ans	750	785	1 535
65 à 74 ans	490	575	1 065
75 ans et plus	750	1 440	2 190
Total	3 115	3 770	6 885

*Le taux utilisé pour calculer cette estimation a un coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité déclaré et l'âge, municipalité de Drummondville, 2006

	15 à 64 ans	65 ans et plus	Total
Audition	625	1 200	1 825
Vision	525	730	1 255
Parole	445	285	730
Mobilité	2 200	2 580	4 780
Agilité	2 110	2 485	4 595
Douleur	2 280	2 010	4 290
Apprentissage	685	330	1 015
Mémoire	315	305	620
Déficiência intellectuelle	dnd	dnd	245
Psychologique	650	175 *	825
Inconnu	110	70 *	180

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

dnd Donnée non disponible.

*Le taux utilisé pour calculer cette estimation a un coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

³ Sources : Compendium sur l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Institut de la statistique du Québec
Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006, Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec

Traitement : Office des personnes handicapées du Québec 2009

⁴ Source : www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/index.htm, page consultée le 14 août 2008

Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle

Nom	Organisations, titre	Représentations et expertises en lien avec l'accessibilité
Vincent Chouinard	Conseiller municipal Président des Comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	Président de la Politique familiale municipale et du projet Municipalité amie des aînés (Mada) Membre du Comité des travaux publics Membre du Comité sport, plein air et activité physique
Brigitte Baril	Présidente, APHD	Présidente, Association des personnes handicapées Drummond (APHD)
Paul Antoine Beaudoin	Chef en réadaptation Point de service de Drummondville, Centre de réadaptation Interval	Expertises : Déficience motrice, visuelle, auditive et du langage
Lyse Garant	Programme personnes en perte d'autonomie du CSSSD	Membre du comité de pilotage Mada, Membre de la table des aînés de la MRC de Drummond Expertises : Handicaps, réadaptation, gériatrie, pertes d'autonomie liées au vieillissement
Daniel Mailhot	Directeur, APHD	Membre du comité admission de transport adapté Diligence Comité des usagers du Centre de réadaptation Interval du Centre-du-Québec, Regroupement d'organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec
Alain Martel	Conseiller municipal	Membre des Comités de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et de la Politique familiale Président du Comité circulation Membre du Comité parcs et espaces verts
Steve Bazinet	Directeur, Service des loisirs et vie communautaire	Membre du Comité loisirs et vie communautaire Membre du Comité sport, plein air et activité physique Membre du Comité parcs et espaces verts
Yves Tousignant	Directeur, Service des travaux publics	Membre du Comité travaux publics
Vicky Tremblay	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement MCQ	Expertises : Déficience intellectuelle, troubles envahissants du comportement, santé mentale
Sylvie Allie	Agente, Politiques et programmes communautaires, Services à la population	Coordonnatrice des Comités de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et de la Politique familiale Coordonnatrice de la démarche MADA Membre de la Table des aînés de la MRC de Drummond
Collaboratrice au comité : Marilaine Pinard Dostie, Conseillère à l'intervention collective régionale, OPHQ		

Coordonnatrice des travaux du comité de la Politique d'accessibilité universelle

Sylvie Allie, Agente, Politiques et programmes communautaires
Services à la population, Ville de Drummondville
415, rue Lindsay, C.P. 398
Drummondville (Québec), J2B 6W3
Téléphone : 819 850-1283
Courriel : sallie@ville.drummonville.qc.ca

Résumé des réalisations 2012 et du plan 2013

(Documents complets à la suite de ce résumé)

PRINCIPALES ACTIVITÉS 2012	PLAN 2013
Obtention de 2 subventions du PIQM Mada : -Ajout d'une rampe d'accès au bassin de la piscine Milette (travaux réalisés); -Ajout d'une rampe d'accès au chalet de la plage municipale.	Chalet de la plage : réalisation des travaux Faire une demande de subventions au PIQM Mada pour 2 gradins adaptés et la mise au niveau des toilettes accessibles au Centre Marcel Dionne et réalisation des travaux.
Inauguration des équipements d'accessibilité à l'Aqua complexe et rédaction du guide destiné aux baigneurs en situation de handicap.	Évaluer les besoins en accessibilité du Complexe sportif (Drummondville olympique et aire de restauration).
Demande d'aide financière au Programme d'adaptation du gouvernement fédéral en vue de l'adaptation du chalet de la piscine Milette. (Attente d'une réponse)	Maximiser l'accessibilité au chalet Milette, subvention ou pas.
Bonification des règlements d'urbanisme pour favoriser une accessibilité accrue aux infrastructures.	Vigie
Inventaire des critères pour des aires de loisir accessibles.	Vérifier l'accessibilité des nouveaux projets en matière de loisir ou lors de rénovations.
Préposé au contrôle réglementaire : tournée de vérification des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées du milieu commercial. (90 visites effectuées et suivi).	Renouveler la tournée. Mettre aux normes des espaces réservés dans les stationnements municipaux lors des travaux de réfection.
Aménagement de la voie publique afin d'en améliorer l'accessibilité.	À poursuivre
Diffusion des 2 codes de conduite des AMM : sur la voie publique, dans les édifices et lieux publics.	À poursuivre
Plan d'accessibilité au transport en commun (MTQ) : - - Ajout d'abribus; - Ajout de bancs dans les abribus existants et à proximité; - Élimination d'obstacles aux points d'embarquement.	Mettre en place les activités prévues au plan d'action : ajout de bancs et d'arbres à certains d'embarquements, abaissement de bordures, poursuite des démarches au niveau de l'ajout de girouettes électroniques à l'intérieur des autobus, tournée d'information.
Sensibilisation des services municipaux et des mandataires sur l'accessibilité des communications.	Vigie
Inauguration du parcours d'exercice pour les aînés au Parc de la Paix (subvention du PIQM Mada) Animation de séances d'initiation par une kinésiologue. (304 aînés et 4 personnes handicapées circulant en fauteuil roulant)	Renouveler les séances d'initiation.
Transport Diligence et CDC : rencontre d'échange avec les membres des organismes utilisant les services de transport adapté.	Suivre les grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.
Rencontre d'échange sur le vécu et les besoins des adultes ayant une déficience intellectuelle.	Rencontrer des intervenants des domaines de la santé mentale et du déficit visuel.

BILAN DES RÉALISATIONS 2012⁵

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourrait permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Il manque certains équipements d'accessibilité dans les lieux publics et infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourront rencontrer;
7. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés ou leur configuration ne répond pas aux normes minimales;
8. Les espaces réservés sont trop souvent occupés illégalement;
9. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas tous les droits et obligations de chacun;
10. Les usagers d'AMM circulent dans la rue car les trottoirs sont en mauvais état ou en pente. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans les édifices et lieux publics avec leur appareil. Une volonté a été exprimée d'harmoniser le comportement des utilisateurs.
11. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les endroits accessibles à Drummondville;
6. Uniformiser les stationnements réservés afin de mieux desservir les détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
7. Améliorer la sécurité.

⁵ Plan produit en vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Actions	Partenaires	Cibles 2012	Indicateurs de réussite	Réalisations 2012
1.1. Suivre le projet de rénovation du Centre culturel.	Corporation de la Maison des arts.	Au besoin, supporter la Corporation dans les correctifs et ajustement aux aménagements, services et procédures. Dans le hall, identifier l'ascenseur à l'aide d'un pictogramme. À l'accueil, faire connaître le service de prêt d'un fauteuil roulant et d'un déambulateur.	Services du Centre accessibles aux personnes ayant des incapacités.	Identification des difficultés que présentent les espaces de stationnement réservés : espaces parallèles à la voie de circulation, sens unique, grandeur des cases. Ajout des panneaux d'affichages conformes Affichage de l'ascenseur : demande faite au directeur de la Maison des arts
1.2. Améliorer les services de la bibliothèque et suivre l'évolution du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque.	Service des arts et de la culture Services à la population Interval	Assurer le suivi le projet de nouvelle bibliothèque (attente de financement). Assurer le suivi des activités en résidence : Bibliomobile, animations.	Projet répondant aux critères d'accessibilité. Progression des activités en résidence.	Poursuite du projet Bibliomobile : prêt de documents dans 4 résidences pour aînés en perte d'autonomie. En 2012, 107 abonnés, 2452 prêts, 687 réservations
1.3. Modifier l'aménagement des trottoirs selon les besoins exprimés. Liste de trottoirs ciblés comme problématiques.	Service des travaux publics APHD ⁶	Poursuivre le réaménagement des trottoirs : quartier St-Pierre, prévisions de 25 aménagements Porter attention à l'inclinaison de la pente des trottoirs afin de faciliter la marche. Trottoir du pont de la rivière Noire inaccessible aux AMM : liens avec le MTQ pour les besoins au moment de sa rénovation Faire les améliorations en fonction des demandes.	Nombre d'aménagements réalisés et nombre de nouvelles cibles.	Nombre de trottoirs réalisés selon les règles établies : 20 aménagements du centre-ville Trottoir du pont de la rivière Noire : non réalisé par le MTQ

⁶ Pour la définition des acronymes, se référer à la fin du présent tableau.

Actions	Partenaires	Cibles 2012	Indicateurs de réussite	Réalizations 2012
<p>1.4 Assurer le suivi des projets d'accessibilité de l'Aqua complexe et du Centre sportif de Drummondville) : horaires des bains libres et spécialisés, équipements spécialisés d'accessibilité, section non rénovée du Centre accessible.</p>	<p>Services à la population des loisirs, des travaux publics</p> <p>Service aquatique</p> <p>CSSSD</p> <p>CRDITED</p> <p>Centre de réadaptation Interval</p> <p>Associations et clubs sportifs du Centre sportif via le Drummondville Olympique</p>	<p>Équipements spécialisés Aquacomplexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un protocole d'entente avec les bailleurs de fonds. - Acquérir et installer les équipements, incluant les ajustements aux infrastructures - Former le personnel à leur utilisation - Produire un guide pour l'utilisation des équipements spécialisés <p>Assurer le suivi de la programmation du Service aquatique afin de faciliter l'accès aux différentes clientèles cibles.</p> <p>Évaluer les aménagements accessibles réalisables au Complexe sportif</p>	<p>Équipements installés et fonctionnels, personnel et clientèle formés</p> <p>Programmation répondant aux attentes des différentes clientèles.</p> <p>Identification des nouveaux aménagements réalisables afin de rendre les services des associations et clubs sportifs accessibles.</p>	<p>Équipements spécialisés acquis et installés Rédaction du guide des baigneurs en situation de handicap, formations au personnel et aux utilisateurs.</p> <p>Programmation respectant les besoins des différents groupes, notamment : Signature d'une entente avec Interval pour les bains thérapeutiques, cours de natation destinés aux personnes handicapées, groupe de nage para-natation du club des Requins (spécialisé et adapté pour les 8 à 21 ans ayant un handicap physique).</p> <p>Accessibilité du Complexe sportif : attendre l'éventuel projet de rénovation, en lien avec la tenue des Jeux du Québec 2015</p>
<p>1.5 Adapter l'aréna du Centre Marcel-Dionne afin de rendre les lieux plus confortables et plus sécuritaires pour les spectateurs en AMM.</p>	<p>Services à la population</p> <p>Travaux publics</p> <p>Interval</p>	<p>Assurer le suivi de la demande d'aide financière au Fonds fédéral pour l'accessibilité.</p> <p>Réaliser les travaux d'adaptation de l'aréna, en lien avec le budget disponible.</p>	<p>Réalisation des aménagements d'accessibilité : gradins adaptés, portes d'entrées, toilettes, sentier extérieur.</p>	<p>Demande au Fonds fédéral refusée Planifier des travaux plus restreints</p>
<p>1.6 Assurer le suivi des projets de rénovation des organismes et centres communautaires.</p>	<p>APHD</p>	<p>Vérifier les aménagements et faire des recommandations aux Centres communautaires Drummondville sud et Pierre Lemaire (APHD)</p> <p>Assurer le suivi des correctifs. (APHD)</p>	<p>Nouveaux aménagements répondant aux critères d'accessibilité.</p>	<p>C. C. Drummondville-sud : correctifs apportés</p> <p>C. C. Pierre Lemaire : main courante à ajouter</p>

Actions	Partenaires	Cibles 2012	Indicateurs de réussite	Réalizations 2012
<p>1.7 Saisir toutes les opportunités afin de rendre les services et infrastructures municipales accessibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nouveaux services -Nouvelles infrastructures -Projets de rénovation -Événements publics -Demandes des citoyens -Observations des difficultés rencontrées 	<p>Services à la population et des loisirs</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p> <p>APHD</p> <p>Interval</p>	<p>Suivre les demandes d'aide financière au PIQM, ainsi que les travaux, s'il y a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouveau pavillon accessible de la plage municipale grâce à l'ajout d'une rampe d'accès. - Piscine accessible grâce à l'ajout d'une rampe d'accès au bassin. <p>Identifier l'ascenseur à l'hôtel de ville à l'aide d'un pictogramme dans le hall d'entrée car il est difficile à trouver.</p> <p>Accessibilité aux lieux d'activité fréquentés par les citoyens ayant des incapacités et les jeunes familles : dresser une liste de critères à établir, en lien avec le comité de la Politique familiale.</p> <p>Faire le lien avec la nouvelle Politique du plein air, du sport et de l'activité physique.</p> <p>Voir à la répartition des tables adaptées : dans les parcs plus achalandés et fréquentés par les personnes circulant en fauteuil roulant.</p> <p>Assurer le suivi du projet de parcours d'exercice du parc de la paix destiné aux clientèles ayant des incapacités (personnes handicapées, personnes âgées et toute la population)</p>	<p>Nouveaux aménagements accessibles facilitant la participation des personnes ayant des incapacités</p>	<p>Demandes au PIQM acceptées : Rampe d'accès au bassin de la piscine Milette aménagée Chalet de la plage : travaux en planification</p> <p>Nouvelle demande au Fonds fédéral : accessibilité au chalet de la piscine Milette et achat d'équipements spécialisés.</p> <p>Identification de l'ascenseur : non réalisé</p> <p>Mondial des cultures : accessibilité excellente Festival de la Poutine : accessibilité à revoir</p> <p>Ajout de tables adaptées identifiées : Parcs Ste-Thérèse et Woodyatt.</p> <p>Parcours d'exercice réalisé, séances d'initiations par une kinésiologue auprès de personnes ayant une incapacité physique et auprès des aînées (sept. – nov. 2012)</p> <p>Critères d'accessibilité aux infrastructures et aires de loisir : rencontre d'échange avec le comité parcs et espaces verts, début des travaux</p> <p>Rencontre de la Commission scolaire afin d'échanger sur l'accessibilité des nouveaux parcs école</p>

Actions	Partenaires	Cibles 2012	Indicateurs de réussite	Réalizations 2012
1.8 Informer le professionnel sur la réalité du handicap et sur l'importance des adaptations. Faire le lien avec les principales normes et encourager les responsables à aller au-delà de celles-ci afin de favoriser l'autonomie des personnes handicapées.	Service de l'urbanisme Travaux publics et génie	Comprendre le fonctionnement du service d'urbanisme : inviter le directeur de l'urbanisme au comité. Déterminer les objectifs d'amélioration en collaboration avec les professionnels visés.	Objectifs et besoins cernés. Activité de sensibilisation planifiée.	Non réalisé
1.9 Participer à la consultation portant sur la réforme des règlements d'urbanisme (Ville).	Service de l'urbanisme APHD	Participer à la consultation. Bonifier les règlements ciblés par l'APHD.	Participation à la consultation. Amélioration de certains règlements.	Bonification des règlements : portes plus larges, nombre d'espaces de stationnements réservés augmenté, salles et cabinets de toilettes de 1700 mm X 1700 mm.
1.10 Sensibiliser les propriétaires aux faibles coûts supplémentaires engendrés par des adaptations comparativement à l'importance de la valeur ajoutée.	Service de l'urbanisme APHD	Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme à l'APHD. Acheminer un document d'information aux promoteurs qui ont des projets de rénovation (APHD)	Nombre de documents d'information acheminés et résultats.	10 projets vérifiés par l'APHD
1.11 Maintenir et développer le bottin des lieux et établissements accessibles à Drummondville.	APHD CSSSD Interval Services des loisirs et des communications	Poursuivre les visites des lieux publics et mettre à jour le bottin web « Drummondville accessible ». Banque de logements : faire connaître le service par l'intermédiaire du programme PAD du CSSSD.	Nombre de nouvelles entrées au bottin web. Nombre de logements adaptés inscrits au bottin.	Pas de nouvelle entrée au bottin web, faute de ressource à l'APHD Maintien de la banque de logements accessibles : offres et recherches Mise en ligne d'un calendrier des événements sur le site web de la Ville incluant de l'information sur l'accessibilité du site
1.12 Maintenir une surveillance pour le respect de la réglementation. Sensibiliser la population.	Services à la population : stationnements, contrôle réglementaire SQ APHD	Poursuivre la sensibilisation auprès des policiers et du préposé au contrôle réglementaire et s'assurer de leur implication dans la surveillance. Distribuer des tracts de l'APHQ.	Amélioration du respect des espaces réservés. Nombre de membres de l'APHD distribuant les tracts.	Surveillance accrue par le préposé à la réglementation et le préposé aux stationnements. Poursuite de la distribution de tracts par les membres de l'APHD et les sympathisants

Actions	Partenaires	Cibles 2012	Indicateurs de réussite	Réalizations 2012
<p>1.13 Améliorer les espaces de stationnement réservés municipaux et dans les établissements de commerce.</p> <p>Rendre accessibles les parcomètres attribués aux stationnements pour personnes handicapées.</p>	<p>Services à la population : stationnements</p> <p>Service des travaux publics</p> <p>APHD</p> <p>Propriétaires établissements</p>	<p>Assurer le suivi des aménagements et des correctifs des espaces de stationnement municipaux selon les priorités établies par le comité.</p> <p>Poursuivre la vérification des stationnements identifiés comme non-conformes dans les établissements de commerce.</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes dans les stationnements municipaux et les établissements des commerce.</p>	<p>Tournée des commerces par le préposé à la réglementation : 90 visites, 32 conformes, 58 non-conforme, rencontre des marchands ou envoi d'avis postal, 65 panneaux conformes vendus par l'APHD, accompagnement, article dans un journal local.</p> <p>Stationnements municipaux : marquage au sol de 9 espaces réservés (5 sur rue, 3 hôtel de ville), amélioration de l'affichage</p>
<p>1.14 Poursuivre et améliorer la campagne priorité piétons Accentuer la surveillance policière.</p>	<p>Comité circulation</p> <p>SQ</p>	<p>Poursuivre la campagne priorité piétons en l'adaptant afin de responsabiliser l'ensemble des usagers de la voie publique. (piétons, automobilistes, AMM, cyclistes).</p> <p>Nouveau thème : Courtoisie</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p>	<p>Évaluation de la campagne : amélioration continue du comportement des citoyens Ajout des AMM dans la promotion</p>
<p>1.15 Promouvoir le Code de conduite des AMM lorsqu'ils circulent sur la voie publique et les Règles de circulation dans les édifices et lieux publics.</p>	<p>Services à la population</p> <p>APHD</p>	<p>Faire la promotion des 2 outils de sensibilisation : kiosque lors des événements publics, formation en résidences (APHD), distributeurs d'AMM, réseau de la santé, responsables les lieux publics et édifices, organisateurs d'évènements populaires etc.</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur le vécu des personnes circulant en AMM.</p>	<p>Réalisé : kiosque au pique-nique des aînés et à la Fête champêtre Tournée des distributeurs d'AMM Dépliant remis aux utilisateurs d'AMM au Mondial des cultures</p> <p>Distribution des dépliants et sensibilisation par le préposé à la réglementation et les patrouilleurs de parcs. Formations en résidences pour aînés : Fonderie, Jardins de la cité</p>

2. LE TRANSPORT

OBSTACLES

1. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités;
2. Les services de transport adapté sont limités, ce qui ne favorise pas l'intégration et la participation des citoyennes et citoyens visés.

OBJECTIFS

1. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visés;
2. Maintenir et améliorer le service de transport adapté afin qu'il réponde davantage aux besoins exprimés.

Actions	Partenaires	Cibles 2012	Indicateurs de réussite	Réalisations 2012
2.1 Planifier des rencontres de formation pour les conducteurs et les conductrices afin d'améliorer le service offert et le comportement des usagers.	Services à la population : transport en commun Transporteur CSSSD	Donner une 2 ^e formation aux chauffeurs avec la collaboration du CSSSD. Entretien des liens avec le CSSSD pour la gestion des situations problématiques (cas individuels).	Nombre de chauffeurs formés. Solutions apportées à des situations difficiles vécues dans le transport en commun.	Non réalisé Pas de nouvelle situation problématique rencontrée avec la clientèle
2.2 Tenir compte des besoins des aînés et des personnes handicapées dans les choix d'équipements : autobus et parcours. Faire les améliorations du service au fur et à mesure.	Services à la population : transport en commun Organismes inscrits au plan du MTQ Mada	Poursuivre la mise en œuvre du plan quinquennal produit pour le MTQ, principalement : - Localisation des abribus - Ajout de bancs - Point d'arrêts stratégiquement situés et sécuritaires - Information accessible - Campagne d'information auprès de la clientèle ayant des pertes motrices liées au vieillissement : service de transport en commun, avantages du transport actif et sécurité dans les déplacements à pied	Améliorations apportées au service et réalisations d'aménagements accessibles. Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportement sécuritaires dans les déplacements.	Ajout de 2 abribus neuf avec bancs Ajout de bancs dans 5 abribus Ajout de 4 bancs de parcs aux points d'embarquement plus fréquentés Abaissement d'une bordure de trottoir faisant obstacle Campagne d'information auprès des aînés : production du matériel pédagogique en collaboration avec les élèves du programme d'AEC en gérontologie du Cégep de Drummondville. Réalisation d'une émission télé d'information sur le transport en commun, en collaboration avec la Table des aînés, « Le rendez-vous des aînés », série qui sera diffusée à la télé communautaire.

2.3 Favoriser l'amélioration du service de transport adapté durant les heures de pointe.	Comité de la PAU Service de transport adapté Transport Diligence Service de transport en commun	Poursuivre les échanges avec Transport Diligence : inviter les 2 nouveaux administrateurs en lien avec les représentants au comité de la PAU (CSSSD, ville) afin faire une présentation des membres du comité et de ses travaux, et d'échanger sur les besoins en matière de transport adaptés dans notre milieu.	Maintien de lien de avec Transport Diligence et développement d'une possible collaboration.	Organisation, par Transport diligence et la CDC Drummond, d'une rencontre avec les membres des organismes utilisant les services de Transport diligence pour des activités de groupe ou individuelles. Des administrateurs de l'organisme étaient présents dont le délégué de la Ville.
--	---	---	---	---

3. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont toujours pas accès à l'information car les communications ne sont pas toujours accessibles.

OBJECTIFS

1. Accroître les communications;
2. Rendre les communications davantage accessibles

Actions	Partenaires	Cibles 2012	Indicateurs de réussite	Réalizations 2012
3.1 Utiliser le bulletin de la Ville et des organisations ainsi que les journaux locaux comme levier d'information.	Service des communications. APHD Organismes collaborateurs : comité Mada, table des aînés	Faire paraître la capsule d'information sur le respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées. Publier une nouvelle capsule : sujet à déterminer en comité. Poursuivre la diffusion de la campagne Mada (aînés actifs).	Publication de la seconde capsule Production d'une nouvelle capsule Renouvellement de l'affichage	Production d'une capsule sur le « Code de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique et les Règles de circulation dans les édifices et lieux publics. Renouvellement de l'affichage réalisé
3.2. Rendre le site WEB de la Ville davantage accessible, ainsi que l'ensemble des activités de communications des services municipaux.	Service des communications Services municipaux en lien avec la population	Acheminer aux services les informations pertinentes supplémentaires : Guide de rédaction pour une information accessible (Ville de Gatineau et UQO) Vérifier l'accessibilité des documents publics : papier et Web.	Documents publics accessibles	Utilisation du guide par les services Recherche des normes sur l'accessibilité Web et rencontre d'échange avec le Service des communications et le webmaster de la Ville

4. NOUVELLE ACTIVITÉ INITIÉE EN 2012

OBSTACLE

Le plan d'action répond aux besoins chez les personnes ayant une incapacité physique, mais beaucoup moins d'activités pour les autres types d'incapacité.

OBJECTIF

Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer progressivement ces préoccupations dans nos actions futures.

Actions	Partenaires	Cibles 2012	Indicateurs de réussite	Réalisations 2012
Inviter des intervenants œuvrant auprès de clientèles ayant différentes incapacités.	Organismes du milieu		Mieux comprendre les besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.	Rencontre d'échange sur le vécu et les besoins des adultes ayant une déficience intellectuelle.

5. PRINCIPES GÉNÉRAUX APPLIQUÉS EN CONTINU ET AMÉLIORATION SELON LES DEMANDES DES CITOYENNES ET CITOYENS VISÉS

ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES

1. Planification des nouveaux quartiers :
 - Accessibilité aux infrastructures, aux services et au logement, en lien avec la Politique familiale municipale.
2. Circulation sur la voie publique :
 - Traverses et feux de circulation assurant la sécurité, mobilier urbain dans les zones achalandées.

Particulièrement en 2012 :

- Travaux en vue de favoriser l'accessibilité universelle dans les nouveaux projets d'infrastructures de loisir ou lors de leur rénovation;
- Campagne « Courtoisie »;
- Ajout de mobilier accessible.

EMPLOI

Embauche et maintien en emploi au sein de la Ville :

- Liens entre le Service des ressources humaines et le SEMO;
- Évaluation des postes adaptables;
- Respect de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Particulièrement en 2012 :

- Aménagement des aires de circulation et du poste de travail d'un nouveau membre du personnel de la cour municipale se déplaçant en fauteuil roulant.

LOISIRS, SPORT, CULTURE ET TOURISME

Soutien aux activités et organismes :

- Aide financière et services facilitant la réalisation d'activités, maintien et indexation des modalités de soutien aux groupes. (annuellement)

COLLABORATION ET CONCERTATION

1. Continuité de l'action :

- Maintien du Comité de suivi de la Politique d'accessibilité, budget et composition du Comité;
- Arrimage avec les actions du projet Mada, de la Politique familiale (agente dédiée à la coordination des travaux des 3 comités);

- Particulièrement en 2012 :

Lancement de la Politique du plein air, du sport et de l'activité physique (accessibilité intégrée à la vision et aux principes d'intervention).

2. Concertation et collaboration avec les organismes et associations du milieu.

Particulièrement en 2012 :

- Arrimage des Politiques et programmes lors de la consultation en vue de la mise à jour et de l'élaboration d'un nouveau plan d'action triennal de la Politique familiale municipale.
- Collaboration des ergothérapeutes et spécialistes d'Interval et du CSSSD dans les choix d'aménagements et de matériel (parcs et aires de loisirs accessibles, Centre Marcel-Dionne accessible).

APPROVISIONNEMENT

Achats et locations de biens et de services qui tiennent compte de l'accessibilité aux personnes handicapées.

Particulièrement en 2012 :

Sensibilisation des services des travaux publics, de l'approvisionnement et des loisirs sur l'accessibilité des biens

(Ex. : choix de fontaines à boire accessibles, balançoires et modules de jeux accessibles)

Budget : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

Liste des acronymes :

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

CRDITED MCQ: Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement

CSSSD : Centre de santé et de services sociaux Drummond

Mada : Municipalité amie des aînés

MTQ : Ministère des Transports du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle

PIMQ : Programme d'infrastructures Québec-municipalités

SQ : Sûreté du Québec

PLAN D'ACTION 2013 ⁷

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourrait permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Il manque certains équipements d'accessibilité dans les lieux publics et infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Les citoyens et citoyennes visées ne connaissent pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourront rencontrer;
7. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés ou leur configuration ne répond pas aux normes minimales;
8. Les espaces réservés sont trop souvent occupés illégalement;
9. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas tous les droits et obligations de chacun;
10. Les usagers d'AMM circulent dans la rue car les trottoirs sont en mauvais état ou en pente. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans les édifices et lieux publics avec leur appareil. Une volonté a été exprimée d'harmoniser le comportement des utilisateurs.
11. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les endroits accessibles à Drummondville;
6. Uniformiser les stationnements réservés afin de mieux desservir les détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
7. Améliorer la sécurité.

⁷ Plan produit en vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Actions	Partenaires	Cibles 2013	Indicateurs de réussite
1.1. Suivre le projet de rénovation du Centre culturel.	Corporation de la Maison des arts.	<p>Rechercher des solutions pour les espaces de stationnement réservés qui présentent des difficultés les utilisateurs de fauteuils roulants : espaces parallèles à la voie de circulation, sens unique, grandeur des cases, nombre de cases insuffisant par rapport à la demande.</p> <p>Vérifier la visibilité des marches du hall et chercher une solution afin de mieux identifier cet obstacle potentiel pouvant causer des chutes.</p> <p>Vérifier l'affichage intérieur et l'améliorer au besoin.</p>	Services du Centre accessibles aux personnes ayant des incapacités.
1.2. Améliorer les services de la bibliothèque et suivre l'évolution du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque.	Service des arts et de la culture Services à la population Interval	Assurer le suivi des projets : nouvelle bibliothèque, Bibliomobile.	Projet répondant aux critères d'accessibilité. Progression des activités en résidence.
1.3. Modifier l'aménagement des trottoirs selon les besoins exprimés. Liste de trottoirs ciblés comme problématiques.	Service des travaux publics APHD ⁸	Poursuivre le réaménagement des trottoirs en s'assurant de respecter les règles établies par la Ville : prévisions de 20 aménagements dans le secteur Pie X (parc-école accessible, Maison des arts) Faire les améliorations en fonction des demandes. Trottoir du pont de la rivière Noire inaccessible aux AMM : liens avec le MTO pour les besoins au moment de sa rénovation	Nombre d'aménagements réalisés et nombre de nouvelles cibles.
1.4 Assurer le suivi des projets d'accessibilité de l'Aqua complexe et du Centre sportif de Drummondville) : horaires des bains libres et spécialisés, équipements spécialisés d'accessibilité, section non rénovée du Centre accessible.	Services à la population des loisirs, des travaux publics Service aquatique CSSSD, CRDITED, Centre de réadaptation Interval Associations et clubs sportifs du Centre sportif via le Drummondville Olympique	Collaborer au projet de rénovation de la section des associations sportives du Complexe sportif dans le but d'assurer l'accessibilité aux infrastructures. Impliquer les spécialistes du milieu, par exemple les ergothérapeutes d'Interval, afin de tenir compte de leur avis professionnel. Assurer le suivi de la programmation du Service aquatique afin de faciliter l'accès aux différentes clientèles cibles.	Équipements installés et fonctionnels, personnel et clientèle formés Programmation répondant aux attentes des différentes clientèles. Identification des nouveaux aménagements réalisables afin de rendre les services des associations et clubs sportifs accessibles.

⁸ Pour la définition des acronymes, se référer à la fin du présent tableau.

<p>1.5 Adapter l'aréna du Centre Marcel-Dionne afin de rendre les lieux plus confortables et plus sécuritaires pour les spectateurs en AMM.</p>	<p>Services à la population Travaux publics Interval</p>	<p>Faire une demande d'aide financière au PIQM volet Mada pour la réalisation de 2 gradins adaptés et la mise au niveau des toilettes accessibles, en tenant compte des éventuels travaux de rénovation du Centre. Advenant un refus du PIQM, réaliser 1 gradin adapté.</p>	<p>Réalisation des aménagements d'accessibilité : gradins adaptés, portes d'entrées, toilettes, sentier extérieur.</p>
<p>1.6 Assurer le suivi des projets de rénovation des organismes et centres communautaires.</p>	<p>APHD</p>	<p>Faire le suivi des correctifs et jouer un rôle de vigie pour les projets communautaires (APHD)</p>	<p>Nouveaux aménagements répondant aux critères d'accessibilité.</p>
<p>1.7 Saisir toutes les opportunités afin de rendre les services et infrastructures municipales accessibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nouveaux services -Nouvelles infrastructures -Projets de rénovation -Événements publics -Demandes des citoyens -Observations des difficultés rencontrées 	<p>Services à la population et des loisirs Tous les services municipaux, selon les projets. APHD Interval</p>	<p>Suivre les demandes d'aide financière ainsi que les travaux, s'il y a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chalet de la plage Chalet de la piscine Millette Projet d'agrandissement du Centre Marcel-Dionne Aménagements au parc Woodyatt <p>Relancer les travaux publics pour l'affichage de l'ascenseur à l'hôtel de ville.</p> <p>Planifier l'accessibilité au site du Festival de la poutine, en collaboration avec les organisateurs, en collaboration avec l'APHD et l'OPHQ.</p> <p>Fixer les tables adaptées sur un sol ferme et de niveau, accessible et idéalement à l'ombre.</p> <p>Renouveler les séances d'initiation au parcours d'exercice du parc de la Paix, en tenant compte des différentes incapacités. Vérifier l'accès au site, entre le stationnement et la piste cyclable et chercher des solutions afin d'assurer un parcours sans obstacle.</p> <p>Poursuivre les travaux en vue d'établir les critères d'accessibilité aux infrastructures et aires de loisir Faire les vérifications des nouveaux projets et émettre des recommandations aux responsables de leur réalisation.</p> <p>Faire le lien avec le plan d'action de la Politique du plein air, du sport et de l'activité physique.</p>	<p>Nouveaux aménagements accessibles facilitant la participation des personnes ayant des incapacités</p>

Actions	Partenaires	Cibles 2013	Indicateurs de réussite
1.8 Collaboration, au besoin, à l'application des règlements d'urbanisme en lien avec l'accessibilité.	Service de l'urbanisme APHD	S'assurer de l'application selon les nouvelles normes.	Normes appliquées conformément.
1.9 Sensibiliser les propriétaires aux faibles coûts supplémentaires engendrés par des adaptations comparativement à l'importance de la valeur ajoutée.	Service de l'urbanisme APHD	Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme à l'APHD. Acheminer un document d'information aux promoteurs qui ont des projets de rénovation (APHD) Faute de ressources suffisantes, former un bénévole de l'APHD afin d'assumer une partie de cette responsabilité	Nombre de documents d'information acheminés et résultats.
1.10 Maintenir et développer le bottin des lieux et établissements accessibles à Drummondville.	APHD CSSSD Interval Services des loisirs et des communications	Poursuivre les visites des lieux publics et mettre à jour le bottin web « Drummondville accessible ». Ajouter les nouvelles infrastructures dont l'accessibilité est connue Établir des critères d'accessibilité et les transmettre aux organisations qui annoncent des activités	Nombre de nouvelles entrées au bottin web. Nombre de logements adaptés inscrits au bottin.
1.11 Maintenir une surveillance pour le respect de la réglementation. Sensibiliser la population.	Services à la population : stationnements, contrôle réglementaire SQ APHD	Poursuivre la sensibilisation : implication des préposés aux stationnements et à la réglementation, distribution de tracts.	Amélioration du respect des espaces réservés. Nombre de membres de l'APHD distribuant les tracts.

Actions	Partenaires	Cibles 2013	Indicateurs de réussite
<p>1.12 Améliorer les espaces de stationnement réservés municipaux et dans les établissements de commerce.</p> <p>Rendre accessibles les parcomètres attribués aux stationnements pour personnes handicapées.</p>	<p>Services à la population : stationnements</p> <p>Service des travaux publics</p> <p>APHD</p> <p>Propriétaires établissements</p>	<p>Poursuivre la vérification des stationnements identifiés comme non-conformes dans les établissements de commerce.</p> <p>Mettre aux normes progressivement les espaces réservés dans les stationnements municipaux, en tenant compte des priorités établies par le comté et celles des travaux publics.</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes dans les stationnements municipaux et les établissements des commerce.</p>
<p>1.13 Poursuivre et améliorer la campagne priorité piétons Accentuer la surveillance policière.</p>	<p>Comité circulation</p> <p>SQ</p>	<p>Poursuivre la campagne « Courtoisie » : accentuation et agrandissement de la zone d'intervention</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p>
<p>1.14 Promouvoir le Code de conduite des AMM lorsqu'ils circulent sur la voie publique et les Règles de circulation dans les édifices et lieux publics.</p>	<p>Services à la population</p> <p>APHD</p>	<p>Faire la promotion des 2 outils de sensibilisation : poursuivre la sensibilisation lors de rassemblements publics ciblés, chez les fournisseurs et en résidence pour personnes âgées (APHD).</p> <p>Faire paraître la capsule d'information dans le bulletin municipal d'avril 2013</p> <p>Répondre aux demandes de formation</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur le vécu des personnes circulant en AMM.</p>

2. LE TRANSPORT

OBSTACLES

1. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités;
2. Certains chauffeurs connaissent mal les clientèles ayant des incapacités et leurs besoins;
3. Les services de transport adaptés sont limités, ce qui ne favorise pas l'intégration et la participation des citoyennes et citoyens visés.

OBJECTIFS

1. Sensibiliser les conducteurs et conductrices du transport en commun;
2. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visés;
3. Maintenir et améliorer le service de transport adapté afin qu'il réponde davantage aux besoins exprimés.

Actions	Partenaires	Cibles 2013	Indicateurs de réussite
2.1 Planifier des rencontres de formation pour les conducteurs et les conductrices afin d'améliorer le service offert et le comportement des usagers.	Services à la population : transport en commun Transporteur CSSSD	Donner une 2 ^e formation aux chauffeurs avec la collaboration du CSSSD. Entretenir les liens avec le CSSSD pour la gestion des situations problématiques (cas individuels).	Nombre de chauffeurs formés. Solutions apportées à des situations difficiles vécues dans le transport en commun.
2.2 Tenir compte des besoins des aînés et des personnes handicapées dans les choix d'équipements : autobus et parcours. Faire les améliorations du service au fur et à mesure.	Services à la population : transport en commun Organismes inscrits au plan du MTQ Mada	Poursuivre la mise en œuvre du plan quinquennal produit pour le MTQ, principalement : - Finaliser les ajouts de bancs dans les aribus déjà en place. - Évaluer la pertinence d'ajouter des arbres aux points d'embarquement afin de créer des îlots de fraîcheur. - Poursuivre les démarches en vue de l'acquisition de girouettes électroniques permettant d'annoncer les arrêts à bord des autobus. - Campagne d'information auprès de la clientèle ayant des pertes motrices liées au vieillissement : Évaluer le meilleur moyen pour tenir les séances d'information auprès des aînés : stagiaires en gérontologie ou embauche d'un contractuel.	Améliorations apportées au service et réalisations d'aménagements accessibles. Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportement sécuritaires dans les déplacements.

Actions	Partenaires	Cibles 2013	Indicateurs de réussite
2.3 Favoriser l'amélioration du service de transport adapté durant les heures de pointe.	Comité de la PAU Service de transport adapté Transport Diligence Service de transport en commun	Suivre les travaux organisés par Transport diligence, en collaboration avec la CDC Drummond, dans le cadre du partage des transports réservés aux membres des organismes utilisant les services de transport adapté pour des activités de groupe ou individuelles. En comité, suivre les grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité. En comité : Inviter le représentant de la Ville siégeant au CA de Transport diligence.	Maintien de lien de avec Transport Diligence et développement d'une possible collaboration.

3. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont toujours pas accès à l'information car les communications ne sont pas toujours accessibles.

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.

Actions	Partenaires	Cibles 2013	Indicateurs de réussite
3.1 Utiliser le bulletin de la Ville et des organisations ainsi que les journaux locaux comme levier d'information.	Service des communications. APHD	Faire paraître la capsule d'information sur les AMM au printemps. Produire une nouvelle capsule : sujet à déterminer en comité.	Publication de la seconde capsule Production d'une nouvelle capsule
3.2. Rendre le site WEB de la Ville davantage accessible, ainsi que l'ensemble des activités de communications des services municipaux.	Service des communications Services municipaux en lien avec la population	Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.	Documents publics accessibles

4. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES

OBSTACLES

Le plan d'action répond aux besoins chez les personnes ayant une incapacité physique, mais beaucoup moins d'activités pour les autres types d'incapacité.

OBJECTIFS

Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer progressivement ces préoccupations dans nos actions futures.

Actions	Partenaires	Cibles 2013	Indicateurs de réussite
Inviter des intervenants œuvrant auprès de clientèles ayant différentes incapacités.	Organismes du milieu	Au comité : Rencontrer des intervenants des domaines de la santé mentale et du déficit visuel.	Mieux comprendre les besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées.

5. PRINCIPES GÉNÉRAUX APPLIQUÉS EN CONTINU ET AMÉLIORATION SELON LES DEMANDES DES CITOYENNES ET CITOYENS VISÉS

ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES

1. Planification des nouveaux quartiers : accessibilité aux infrastructures, aux services et au logement, en lien avec la Politique familiale municipale.
2. Circulation sur la voie publique : traverses et feux de circulation assurant la sécurité, mobilier urbain dans les zones achalandées.

En 2013 : Poursuite des travaux en vue de favoriser l'accessibilité universelle dans les nouveaux projets d'infrastructures de loisir ou lors de leur rénovation, campagne « Courtoisie », ajout de mobilier accessible

EMPLOI

Embauche et maintien en emploi au sein de la Ville : liens entre le Service des ressources humaines et le SEMO, évaluation des postes adaptables, respect de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

En 2013 : sensibiliser le nouveau directeur des ressources humaines de la Ville de Drummondville.

LOISIRS, SPORT, CULTURE ET TOURISME

Soutien aux activités et organismes : aide financière et services facilitant la réalisation d'activités, maintien et indexation des modalités de soutien aux groupes. (annuellement)

COLLABORATION ET CONCERTATION

1. Continuité de l'action : Maintien du Comité de suivi de la Politique d'accessibilité, arrimage avec les actions du projet Mada, de la Politique familiale (agente dédiée à la coordination des travaux des 3 comités) et enfin, avec la Politique du plein air, du sport et de l'activité physique (**plan d'action en production en 2013**).
2. Concertation et collaboration avec les organismes et associations du milieu.
3. Collaboration des ergothérapeutes et spécialistes d'Interval et du CSSSD dans les choix d'aménagements et de matériel

APPROVISIONNEMENT

Achats et locations de biens et de services qui tiennent compte de l'accessibilité aux personnes handicapées.

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

LISTE DES ACRONYMES :

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

CRDITED MCQ: Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement

CSSSD : Centre de santé et de services sociaux Drummond

Mada : Municipalité amie des aînés

MTQ : Ministère des Transports du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle

PIMQ : Programme d'infrastructures Québec-municipalités

SQ : Sûreté du Québec